

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU FINISTERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE LANDIVISIAU

  
**Pays de Landivisiau**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
séance du 9 avril 2024

## Délibération n°2024-04-024

Date de convocation : 3 avril 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 34	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

**Adoption des budgets supplémentaires 2024 : budget principal, budget annexe Ordures ménagères, budget annexe Equipôle, budget annexe Immobilier d'entreprises, budget annexe Zones d'activités**

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois d'avril à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint-Derrien, salle polyvalente, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme KERVELLA Julie, conseillers communautaires  
M. BERTHEVAS Eric, suppléant de M. GILET Yves-Marie

Ont donné  
procuration

M. BRETON Jean-Pierre à Mme LE ROUX Catherine  
M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine  
Mme CLAISSE Laurence à M. SALIOU Louis  
Mme PICHON Marie-Christine à M. MIOSSEC Gilbert  
M. ABALAIN Jean-Luc à Mme POULIQUEN Marie-France  
Mme QUERE Patricia à M. GUEGUEN Philippe  
Mme ABAZIOU Nadine à Mme TORRES Sonia  
Mme LE GUERN Marlène à M. LE BORGNE Laurent  
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s)

M. RIOU André

Absent(s)

M. ABGRALL Dominique

Participent aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services, Mme THOMAS ELIES Valérie, Conseillère aux Décideurs Locaux

Secrétaire de séance : M. LOAËC Eric

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le budget supplémentaire 2024 est un budget correctif intervenant consécutivement à l'adoption du budget primitif 2024, qu'il modifie en recettes comme en dépenses.

Il a pour vocation :

- de reprendre le résultat de l'exercice antérieur,
- d'intégrer les inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent et dont l'opportunité n'est pas remise en cause,
- d'ajuster les inscriptions du budget primitif au regard des premiers mois de l'exercice,
- d'inscrire de nouvelles opérations.

A l'échelle de la CCPL, ces budgets supplémentaires concernent 5 budgets :

- budget principal,
- budget annexe Ordures ménagères,
- budget annexe Equipôle,
- budget annexe Immobilier d'entreprises,
- budget annexe Zones d'activités.

Budget principal : le budget supplémentaire 2024 s'équilibre de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	2 640 398,51 €	4 704 081,28 €

Budget annexe ordures ménagères : le budget supplémentaire 2024 s'équilibre de la façon suivante :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
BUDGET OM	890 674,95 €	1 148 207,82 €

Budget annexe Equipôle : le budget supplémentaire 2024 s'équilibre de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET EQUIPÔLE	10 130,00 €	172 091,08 €

Budget annexe immobilier d'entreprises : le budget supplémentaire 2024 s'équilibre de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES	176 505,95 €	0

Budget annexe zones d'activités : le budget supplémentaire 2024 s'équilibre de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET ZONES D'ACTIVITES	372 758,01 €	0

Vu la conférence des maires en date du 2 avril 2024 ;  
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. le Président ;

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Adopte le budget supplémentaire 2024 pour les budgets suivants :**
  - **Budget principal,**
  - **Budget annexe Ordures ménagères,**
  - **Budget annexe Equipôle,**
  - **Budget annexe Immobilier d'entreprises,**
  - **Budget annexe Zones d'activités.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
le 15 avril 2024.

Le Secrétaire de séance,  
Eric LOAËC.



Le Président,  
Henri BILLON.

